

P É T I T I O N

M. le Préfet, vous pouvez dédubliner !

En signant cette pétition, je demande à M. le Préfet du Finistère de procéder à un «dédublinage», c'est-à-dire permettre aux personnes qui sont en «procédure Dublin» de pouvoir déposer une demande d'asile en France, si tel est leur souhait. Cette demande est en accord avec la loi : *Clause discrétionnaire énoncée à l'art. 17 al. 1 du Règlement de Dublin III* :

« (...) chaque État membre peut décider d'examiner une demande de protection internationale qui lui est présentée par un ressortissant de pays tiers ou un apatride, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères fixés dans le présent règlement. »

NOM ET PRÉNOM

SIGNATURE

Optionnel : adresse Email, pour être tenu au courant du résultat de la pétition

Associations signataires : Ligue des Droits de l'Homme sections Quimper, Brest, Concarneau, Morlaix, Crozon, Châteaulin Centre Finistère
L'Auberge des Migrants - Utopia56 - 100 pour un toit - Accueil des réfugiés dans le Cap - Fraternité DZ - Droit d'Asile Quimper Cornouaille
Les amoureux au ban public Bretagne - ACAT Pays de Morlaix - Collectif Roscoff - Comité de soutien bénévoles CAO de Pleyber-Christ
L'association PMSM plateforme morlaisienne solidarité migrants - Les Utopistes en actions - Morlaix Liberté - Collectif Plougasnou
Digemer - MRAP Brest - CSR pays de Brest - La Cimade Quimper - le collectif «On est Bretons, solidaires et on agit»...